

RAPPORT D'ACTIVITÉS

BOURSE DE COLLECTE DE DONNÉES

Par Anne-Marie Nolet

Dirigée par Carlo Morselli et Marie-Marthe Cousineau

Le réseau des femmes victimes de violence conjugale : décrire, comprendre et intervenir

Ma thèse de doctorat porte sur le réseau social des femmes victimes de violence conjugale et sur les interventions permettant de le renforcer. Parmi les variables susceptibles d'avoir une influence sur le réseau des femmes et, conséquemment, sur leur expérience de la violence conjugale et de la rupture, il y a leur milieu de résidence, à savoir qu'il est rural ou urbain. C'est donc dans l'optique de pouvoir rendre compte de cette distinction que j'ai choisi de mener une partie de ma collecte de données en dehors de Montréal. Deux éléments ont grandement contribué au bon déroulement de ma collecte de données : mon implication dans le partenariat de recherche *Trajectoires de vie, de recherche d'aide et de recours aux services des femmes victimes de violence conjugale* (Trajetvi) et l'obtention de la bourse de collecte de données du *Centre international de criminologie comparée* (CICC).

L'inscription de ma thèse dans le cadre de Trajetvi m'a permis d'obtenir l'appui de la *Fédération des maisons d'hébergement pour femmes* et du *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale*. Ces organismes ont grandement facilité mon recrutement en relayant mes sollicitations aux maisons d'hébergement qu'elles représentent. L'appui du *Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale* m'a permis d'entrer en contact, en février 2016, avec trois maisons d'hébergement qui accueillent des femmes en milieu rural. En aménageant un déplacement personnel prévu dans la région en question, j'ai pu rencontrer six résidentes et ex-résidentes de ces maisons d'hébergement. Quelques jours plus tard, la

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes me permettait de débiter ma période d'entrevues et d'observation en milieu urbain.

L'obtention de la bourse de collecte de données offerte par le CICC m'a permis de me rendre à trois reprises dans une maison d'hébergement qui accueille des femmes vivant en milieu rural. J'avais d'abord rencontré la directrice de cette maison suite à une présentation faite au congrès de l'ACFAS ; elle s'était montrée intéressée par ma recherche et m'avait invitée à la contacter. Après une discussion téléphonique concernant leur approche d'intervention, je suis allé les visiter une première fois pour rencontrer l'équipe et présenter mon projet. En juillet, j'y retournais pour rencontrer six participantes et en août, pour en rencontrer cinq. En considérant les entrevues faites préalablement dans une autre région rurale du Québec, mon échantillon est désormais constitué de 17 femmes vivant en milieu rural. Par ailleurs, je continuerai d'avoir des contacts avec l'équipe d'intervention rencontrée grâce à la bourse du CICC, notamment pour présenter mes résultats et valider les pistes d'intervention qui en découleront.

La bourse du CICC a principalement été utilisée pour payer mes déplacements et mes frais de subsistances lors des trois visites. Les frais ont grandement été réduits par le fait que la maison d'hébergement m'a gracieusement offert un toit pour les nuits passées là-bas. Ainsi, une fois mon essence et ma nourriture payée, j'ai utilisé le reste de la bourse pour payer une partie de mon temps investi. Une partie de ce temps est bien sûr allé à la collecte elle-même, mais la grande majorité a été investie dans la production de rapports d'analyse individuelle qui ont été remis aux intervenantes. Ces rapports, prévus au certificat d'éthique, incluaient des pistes d'exploration et d'intervention adaptées à la réalité actuelle de chaque participante. Ils serviront d'ailleurs de base pour de futurs échanges avec l'équipe d'intervention, de sorte à cibler les pistes les plus pertinentes en vue de construire, ultimement, un outil d'intervention centré sur le réseau des femmes victimes de violence conjugale.